

**Sujet :** [INTERNET] Déposition à l'enquête publique projet éolien de la plaine des fiefs, Forges

**De :** Chloé DEPRE <chloe0112@hotmail.fr>

**Date :** 07/02/2019 21:06

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint notre déposition à l'enquête publique concernant le projet de parc éolien de la plaine des fiefs sur la commune de Forges.

En vous souhaitant bonne réception de ce document.

Bien cordialement,

Eric et Sylvie Dépré

— Pièces jointes : —

---

Déposition enquête publique Dépré.docx

30 octets

## **Déposition à l'enquête publique**

### **Parc éolien sur la commune de Forges, La Plaine des Fiefs**

Le site d'étude se situe en milieu agricole où le cortège des oiseaux des plaines est présent. Les oiseaux de plaine montrent un déclin d'au moins 33% sur les 25 dernières années au niveau national (selon les résultats du Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS...). Le site présente un enjeu pour la nidification des Busards cendrés, des Busards Saint-Martin et des Cédicnèmes criards. Ces espèces sont menacées sur les listes rouges nationales et régionales. La France se doit de préserver les derniers bastions de populations nicheuses dans un objectif de développement durable et de conservation de la biodiversité. Ainsi, ces espèces doivent être prises en compte dans le cadre du projet éolien de Forges. La biodiversité, même la plus commune, se trouve menacée principalement suite à une artificialisation des milieux naturels et une intensification de l'agriculture. Dans le cadre du développement durable (social, économique et environnemental) le développement de l'éolien ne doit pas se faire au détriment du pilier environnemental, beaucoup trop souvent mis de côté face à celui de l'économie. Au vu de ces éléments nous nous opposons à ce projet de parc éolien.

Merci, Monsieur le commissaire enquêteur, de prendre en considération notre déposition.

Sylvie et Eric Dépré